

**B**ien que le mois de septembre sonne officiellement le retour au travail, l'été a été fort occupé au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. En effet, les travaux en lien avec la création du CIUSSS se sont poursuivis tout au long de la chaude saison.

Dans le présent numéro, nous vous présentons une entrevue réalisée avec monsieur Yvan Gendron, président-directeur général, pour faire le point dès la rentrée.

Monsieur Yvan Gendron, PDG,  
en rencontre avec madame Julie  
Couture, agente d'information.



## Grands projets

- Ressources humaines
- Réorganisation
- Partenariat
- Performance

### Certains projets sur lesquels le CIUSSS travaille :

- Révision de l'offre de soins et de services de fin de vie, incluant une maison de soins palliatifs ;
- Intégration d'une maison des naissances à l'offre de services en périnatalité ;
- Projets et ententes de collaboration pour les centres de recherche ;
- Partenariat avec Héma-Québec.

## Rencontre avec le PDG

Par Julie Couture, agente d'information

Service des communications internes et projets organisationnels  
Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

**Julie Couture :** Monsieur Gendron, sur quoi avez-vous travaillé cet été ?

**Yvan Gendron :** Vous le savez, la réorganisation a d'abord eu des impacts sur la structure organisationnelle. Au début de l'été, nous avons comblé plusieurs postes de cadres intermédiaires, mais un temps d'arrêt a été effectué pendant quelques semaines dû aux vacances. L'objectif était de s'assurer que les gens retrouvent leurs mandats le plus vite possible. Nous voulions être le plus fonctionnel possible : que les bonnes personnes soient aux bonnes places pour pouvoir amorcer l'automne. Et toute l'opération a repris son cours à la fin du mois d'août.

**J.C. :** Vous parlez de l'automne : quels seront les grands projets qui occuperont les équipes ?

**Y.G. :** Nous allons plonger au coeur de notre mission : l'organisation clinique. Accessibilité des services, fluidité : ce sont des thèmes qui teinteront notre automne parce que, ne l'oublions pas, ce sont les éléments-phares de la réforme.

Suite au verso.

## Rencontre avec le PDG (suite)

Nous regarderons les offres de services actuelles, les analyserons afin qu'elles s'intègrent logiquement et qu'elles répondent efficacement aux besoins et réalités de notre population, de notre territoire. Nous continuerons d'être actifs en recherche et en enseignement, en continuant d'accueillir des étudiants dans nos milieux et en repoussant les limites de la maladie grâce aux travaux de nos deux centres de recherche.

**J.C. :** L'objectif sera de rendre cela plus efficace pour la clientèle?

**Y.G. :** Oui, et c'est déjà beaucoup plus efficace. Cet été, nous avons été confrontés à certaines situations qui nous ont permis de constater le potentiel clinique du CIUSSS et à l'amélioration de nos processus. Comme nous n'avons plus de barrières administratives, les possibilités sont immenses. Nous avons la possibilité de restructurer notre offre de services, d'optimiser notre façon d'offrir ces soins et services.

**J.C. :** C'est un grand projet et il y aura certainement des défis?

**Y.G. :** Tout à fait! Le premier sera au niveau des communications: que les gens se connaissent, se parlent, apprennent à travailler ensemble. Évidemment, il y aura des défis budgétaires, mais ce ne seront pas les plus importants. Et, il ne faut pas perdre de vue que, peu importe le projet ou le défi auquel on fera face, il faudra conjuguer avec notre réalité 24/7. On ne peut pas arrêter la machine, oublier la clientèle. Il faut se redéfinir en continuant de fonctionner et d'être efficaces; c'est un défi en soit!

**J.C. :** Et on a les atouts pour y arriver?

**Y.C. :** C'est évident! L'Est de Montréal a toujours été créatif, innovateur. Avant le CIUSSS, il y avait déjà une effervescence dans l'Est, une ouverture d'esprit, une collaboration unique. Le CIUSSS ce n'est qu'un levier supplémentaire pour capitaliser sur notre savoir-faire, sur nos idées, sur nos possibilités. On est capable d'oser: il faut simplement être à l'affût et à l'écoute pour saisir les opportunités qui se présentent. Pour cela, il faut que tout le monde participe, que chaque personne, employés, médecins, patients, ose partager ses idées. Nous avons vraiment besoin de tout le monde!

**J.C. :** Monsieur Gendron, merci. Et bon automne!



Vous avez des questions ou des sujets à proposer? Écrivez-nous à:  
[communications.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:communications.cemtl@ssss.gouv.qc.ca).

Pour plus d'information sur le CIUSSS, consultez votre intranet ou le nouveau site Web à [www.ciuss-estmtl.gouv.qc.ca](http://www.ciuss-estmtl.gouv.qc.ca).

# Questions Réponses!

Voici les questions qui ont été posées via notre adresse courriel qui figure au bas de la page.

**Q** Est-ce que je peux poser ma candidature afin d'obtenir un poste dans une autre unité d'accréditation que la mienne, parmi toutes celles qui composent le CIUSSS?

Oui, vous pouvez poser votre candidature. Cependant, elle sera considérée après celles de tous les membres de l'unité d'accréditation visée qui auront posé leur candidature, comme si vous étiez un candidat de l'externe. Vous devrez également répondre aux exigences normales de la tâche. **R**

**Q** Si j'obtiens un poste, qu'arrive-t-il avec mon ancienneté?

Votre ancienneté vous sera transférée, et ce, après la période de probation sur votre nouveau poste. **R**

**Q** Quand les nouvelles conventions collectives locales entreront en vigueur?

Elles entreront en vigueur au plus tard 18 mois après la création des quatre nouvelles unités d'accréditation, dont voici les étapes préalables: **R**

- **60** jours après la signature des nouvelles conventions collectives nationales, il y aura fusion des unités d'accréditation. Toutefois, durant cette période, toutes les conventions collectives locales sont toujours en vigueur;
- **80** jours après la fusion des unités d'accréditation, les requêtes en accréditation devront être déposées auprès de la Commission des relations de travail (CRT);
- **150** jours après le dépôt des requêtes en accréditation, la CRT rend ses décisions et accréditera officiellement les quatre nouvelles associations syndicales.